

Cour de la Tour

Il s'agit du jardin situé à l'Ouest du bâtiment du château.

Il est délimité :

- *à l'Ouest par le mur de clôture séparatif avec le jardin du restaurant et avec l'esplanade devant ledit jardin*
- *au Sud par le mur de clôture bordant la voie publique*
- *au Nord par le mur de clôture séparatif avec le parc*
- *à l'Est par le bâtiment du château.*

Il s'agit d'un jardin méditerranéen avec allées bétonnées.

Une grille métallique permet l'accès depuis l'esplanade.

Une grille en fer présente dans le mur nord permet l'accès au parc.

L'accès au parvis devant le château n'est pas clos et le jardin est situé dans le prolongement dudit parvis.





